

DIRECTIVES ARBITRAGE

Province de Liège – Edition 2020 v1.4

Ces directives ont été validées de manière unanime par la Cellule Provinciale d'Arbitrage (CPA) et sont d'application depuis le 24 septembre 2020 dans toutes les divisions et compétitions de la Province de Liège. Nous attendons de la part des tous les arbitres actifs que ces directives soient appliquées.

Ces directives ne sont en aucun cas exhaustives, mais constituent un premier pas vers la description de situations dans lesquelles différentes interprétations et visions sont possibles aujourd'hui.

Ces directives seront régulièrement complétées, ajustées et évaluées. Les directives de la Volley Belgium Referee School (VBRS, 1^{er} pilier – règles de jeu) sont utilisées comme base de réflexion. La version la plus récente est disponible en permanence sur le site

<http://www.volleyliege.be/site/index.php/documents/category/3-arbitrage>

Nous vous souhaitons à toutes et tous une agréable lecture et attendons vivement une prise de conscience et une implémentation rapides de ces nouvelles directives.

*Patrick DECRAENE
Président*

*Alain CABAY
Vice-Président*

Eric HUMBLET

Kevin JADIN

Benjamin BAGUETTE

Marika BOULANGER

Grégoire GATEZ

Benjamin WILLEMS

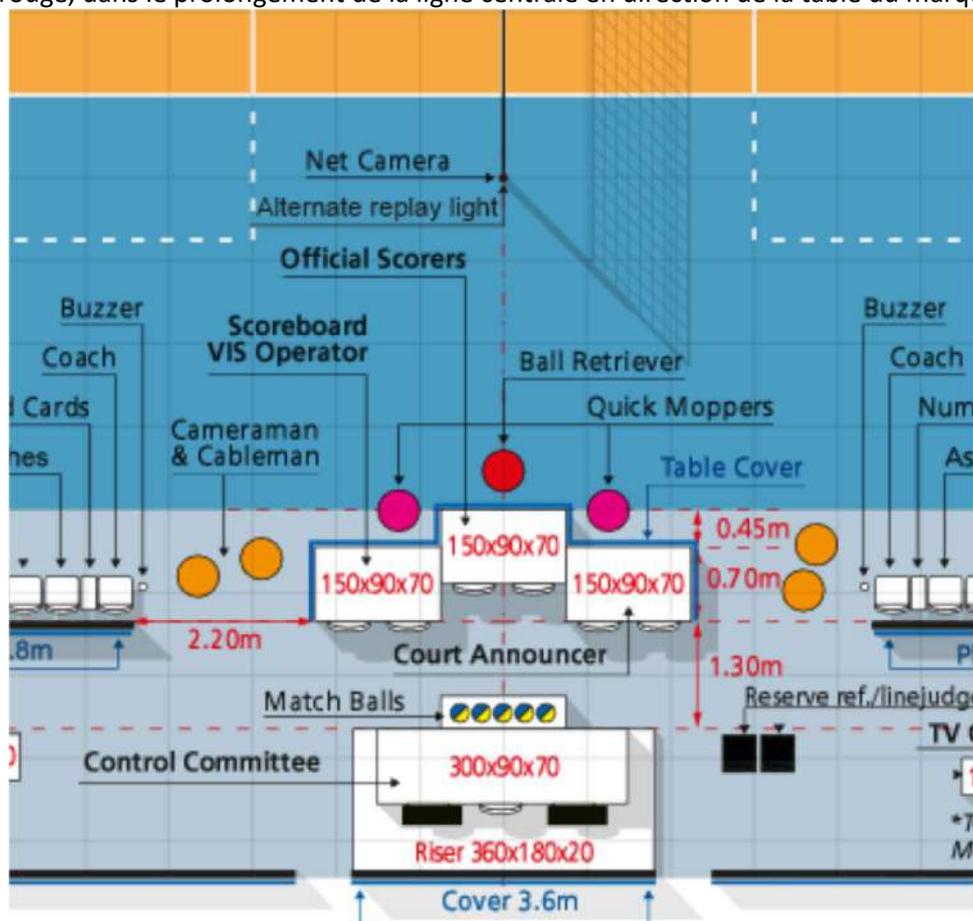
Position de la table du marqueur pendant toute la durée de la rencontre.

Suivant les Règles de Jeu Internationales la table de marqueur est un objet étranger qui doit se trouver hors du terrain de jeu ou à la limite de la zone libre.

Chaque équipe doit jouer dans son espace de jeu (excepté art. 10.1.2 RÈGLES DE JEU INTERNATIONALES). Le ballon peut être joué depuis l'extérieur de sa propre zone libre. Donc un joueur peut parfaitement jouer un ballon depuis la zone de la table à l'extérieur de sa propre zone libre, mais pas depuis la zone de la table du marqueur située à l'extérieur de la zone libre de l'adversaire.

Les arbitres doivent veiller à la position symétrique de la table du marqueur par rapport à l'aire de jeu, de manière à ce qu'aucune des 2 équipes ne tire un avantage ou ne soit pénalisée par l'emplacement de cette table.

Dans les Règles de Jeu Internationales cette position est affichée sur le sol à l'aide d'un axe de symétrie rouge, dans le prolongement de la ligne centrale en direction de la table du marqueur:



Cependant, si la configuration de la salle ne permet pas de respecter le positionnement requis par le règlement international (comme par exemple au gymnase de Tihange), il convient de positionner celle-ci si possible à un endroit qui ne pénalisera aucune des deux équipes et permettra une vision et une collaboration efficace.

Un marquoir manuel est-il obligatoire ?

Oui, et il doit également être utilisé de manière effective dans toutes les compétitions (art. 3.2.5 Règles d'Homologation FRBVB), et cela même si un marquoir électronique est présent.

Un marquoir manuel est placé **en principe** sur la table du marqueur (art. 26.2.2.4 RÈGLES DE JEU INTERNATIONALES).

Toutefois, si un marquoir électronique est utilisé, le marquoir manuel peut ne pas être utilisé mais **doit obligatoirement être disponible immédiatement à la table** en cas de dysfonctionnement du marquoir électronique.

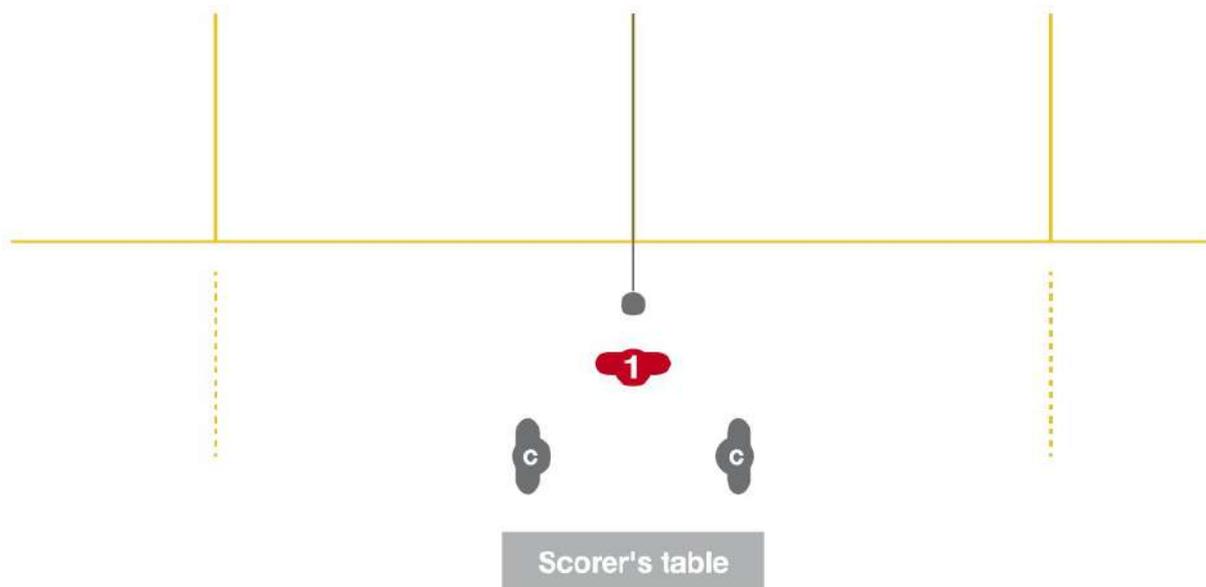
Position de l'arbitre pendant le TOSS

Avant la rencontre, l'arbitre effectue le tirage au sort en présence des 2 capitaines d'équipe.

L'arbitre sera positionné devant le poteau, dos au terrain.

Les deux capitaines d'équipe se placent de manière perpendiculaire à cette ligne, dos à la ligne arrière de leur terrain respectif.

Voici ce que cela donne de manière schématique:



Après exécution du TOSS l'arbitre informera immédiatement le marqueur du résultat du tirage au sort.

L'arbitre siffle, après signature de la feuille de match par les 2 capitaines d'équipe, le début de l'échauffement au filet. A ce moment l'arbitre indiquera visuellement le nombre de minutes via le signe non-officiel à savoir 5' (échauffement séparé) ou 10' (échauffement commun).

Add-on spécial COVID-19 :

Les deux capitaines d'équipe se tiennent à une distance minimale de 1,5 mètres l'un de l'autre et de l'arbitre. La pièce n'est touchée que par l'arbitre. Personne d'autre n'est présent dans les zones respectives des 3m.

Position des équipes en cas d'échauffement séparé

L'équipe qui s'échauffe peut utiliser la totalité de l'aire de jeu. L'autre équipe peut utiliser la zone libre derrière son propre terrain, sans perturber l'équipe au filet.

Add-on spécial COVID-19 :

L'autre équipe doit rester dans sa zone libre près de son banc de touche et/ou dans sa zone d'échauffement.

Y'a-t-il une seule place réservée au coach?

Oui, quand le coach est assis sur le banc, celui-ci doit se trouver le plus près possible de la table du marqueur (art. 5.2.3.2 RÈGLES DE JEU INTERNATIONALES).

Le coach doit donc toujours s'asseoir sur la première chaise ou place sur le banc des réservistes, même si, par exemple, personne d'autre n'est assis sur le banc.

En appliquant systématiquement cette directive l'arbitre pourra ainsi toujours savoir où se trouve le coach. Tout ceci permettra une réaction très rapide de l'arbitre en cas de demande de temps mort.

En effet, quand la première chaise ou place sur le banc est libre l'arbitre pourra en déduire que, comme le coach ne se trouve pas sur le banc, il se trouve obligatoirement dans sa zone autorisée ou dans l'aire d'échauffement de son équipe.

Quand le geste officiel de remplacement de joueur est-il utilisé par les arbitres?

~~Suite à l'arrivée du remplacement rapide, le geste officiel annonçant un remplacement de joueurs n'est plus utilisé que dans des circonstances exceptionnelles et toujours combiné au coup de sifflet de l'arbitre, par exemple :~~

- ~~1. En cas de blessure, expulsion et disqualification;~~
- ~~2. Si le buzzer ne fonctionne pas correctement ou trop tardivement;~~
- ~~3. Pour un remplacement sur le score de 0-0 cf. art. 7.3.5.3, 1er alinéa des RÈGLES DE JEU INTERNATIONALES.~~

Dérogation à la règle : En compétition provinciale (championnat et coupe), l'arbitre effectuera TOUJOURS le geste officiel 5.

Pendant le remplacement du joueur, et une fois que le marqueur **a pris connaissance** du remplacement, l'arbitre effectuera le geste non-officiel (càd le croisement des bras) autorisant les joueurs à entrer et à sortir du terrain par la ligne latérale.

Après cela l'arbitre attendra le geste non-officiel du marqueur (càd la levée des 2 bras et ce pour chaque remplacement individuel effectué).

Procédure en cas de 5ème et 6ème remplacement

Quand le marqueur indiquera à l'arbitre qu'une équipe a effectué son 5ème et/ou son 6ème remplacement, l'arbitre procédera comme suit :

1. Indiquer au coach concerné (ou à défaut au capitaine au jeu) le geste officiel du remplacement suivi du nombre de remplacements effectués ;
2. Si l'arbitre s'aperçoit que le coach ne porte aucune attention à son geste, il orientera son geste vers le coach adjoint, ou à défaut vers le capitaine au jeu.

Procédure lors du second Temps Mort

Après qu'une équipe ait obtenu son second TM, l'arbitre suivra les étapes suivantes:

1. Indiquer au coach concerné d'abord le geste officiel du TM suivi du nombre de TM demandés;
2. Si l'arbitre s'aperçoit que le coach ne porte aucune attention à son geste, il orientera son geste vers le coach adjoint, ou à défaut vers le capitaine au jeu.

Gestes personnels

Comme directive générale il est demandé aux arbitres d'utiliser en principe uniquement les gestes officiels, et comme gestes non-officiels ceux indiqués et reconnus comme complémentaires dans les directives internationales actuelles. Seuls les gestes indiqués précédemment peuvent être utilisés, à l'exclusion de tout autre (par exemples les gestes personnels ou l'exécution personnelle des gestes officiels), sauf et uniquement dans le cas où des informations complémentaires paraissent nécessaires.

Dans les cas suivants l'arbitre sifflera uniquement, sans indiquer de geste ou exécuter de mouvement des bras (cette liste est non exhaustive):

- Fin de l'échauffement;
- Début de set/match;
- Fin de set/match (utiliser uniquement les gestes 9 et 3);
- Fin de TM.

Le 1er arbitre doit-il appeler le capitaine lors d'un avertissement pour retard de jeu ?

Non, ce n'est pas obligatoire et même non recommandé. Un avertissement pour retard de jeu n'est après tout pas une pénalisation en soi. L'avertissement pour retard de jeu ne doit donc pas automatiquement être communiqué par l'intermédiaire du capitaine au jeu. C'est uniquement si ce dernier demandait une explication que l'arbitre devrait donner un commentaire.

La rencontre doit reprendre le plus rapidement possible après un avertissement pour retard de jeu.

Le 1er arbitre doit-il expliquer pourquoi il attribue une carte jaune à un joueur ?

Non, ce n'est pas obligatoire et même non recommandé. Cet avertissement formel n'est pas une pénalisation en soi, mais indique que le membre de l'équipe (et par extension l'équipe) a atteint le niveau de la sanction pour la rencontre.

La rencontre doit reprendre le plus rapidement possible après cet avertissement formel.

L'arbitre doit siffler (généralement quand le ballon est hors du jeu) et inviter le joueur concerné à se présenter à la chaise de l'arbitre.

Quand le joueur se trouve à proximité de la chaise de l'arbitre, celui-ci montrera le carton jaune, sans autre explication.

Au contraire, lors d'une pénalité ou d'une expulsion/disqualification, l'arbitre communiquera toujours clairement à l'aide du message suivant: "Je vous attribue une pénalisation parce que ..." ou "Je vous expulse ou je vous disqualifie parce que...".

Comment réagir lorsque que les fiches de position sont systématiquement remises tardivement par le coach?

En principe l'arbitre doit être en possession des fiches de position signées 12 minutes avant le début de la rencontre (protocole normal).

Si cette procédure n'est pas suivie spontanément par un coach, l'arbitre interpellera immédiatement le coach concerné. En l'absence du coach, c'est à l'assistant coach que l'arbitre s'adressera, et si celui-ci n'est pas présent, c'est vers le capitaine d'équipe que l'arbitre se tournera.

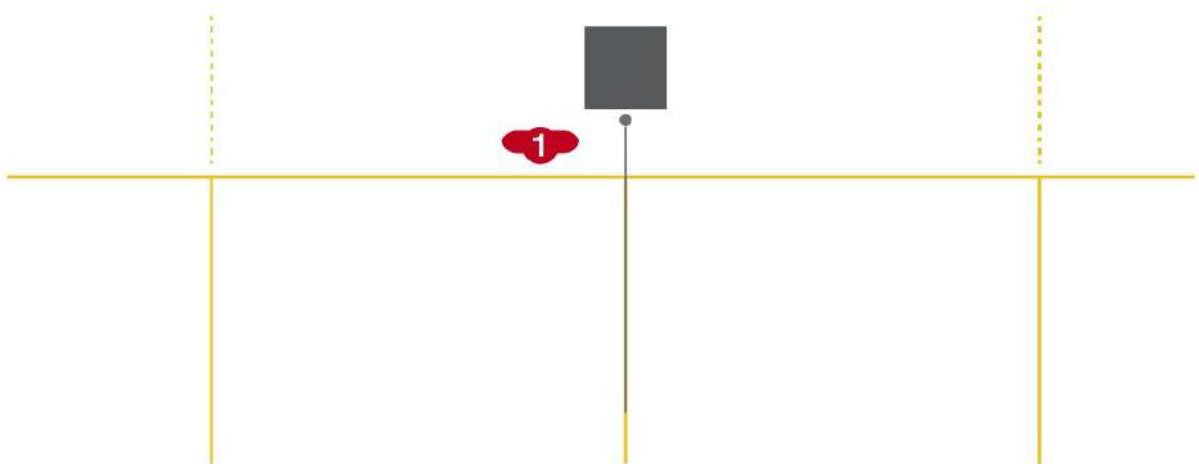
Si 8 minutes avant le début de la rencontre (protocole normal) aucune fiche de position n'a été remise, l'arbitre informera le capitaine au jeu que la procédure normale n'est pas respectée et qu'une sanction pour retard sera appliquée en cas de récidive durant la rencontre.

Position de l'arbitre après la rencontre (~~poignée de mains~~)

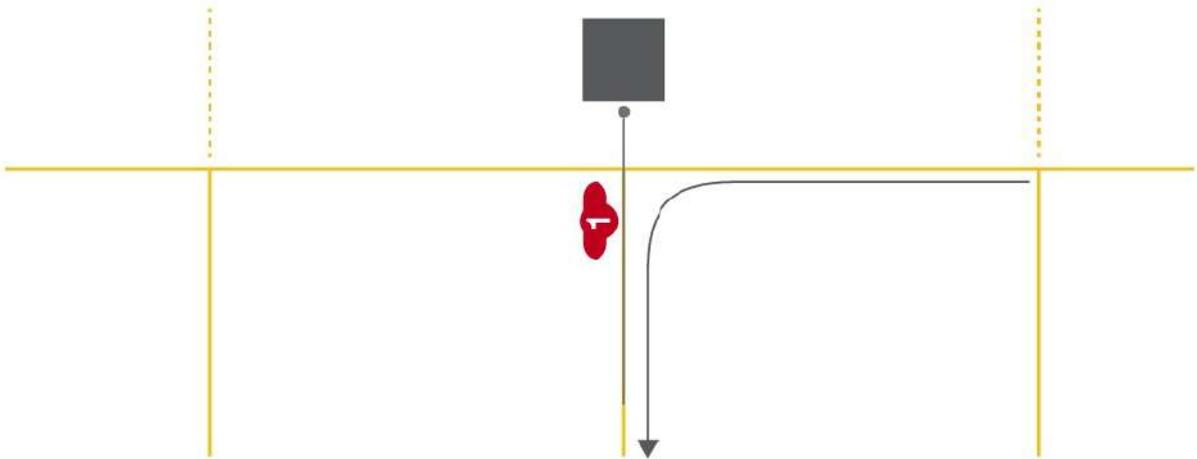
Après le coup de sifflet final et l'exécution du geste 9 par l'arbitre, il descendra de la chaise du côté A et se positionnera immédiatement sur la ligne latérale à côté du poteau.

Voici ce que cela donne visuellement :

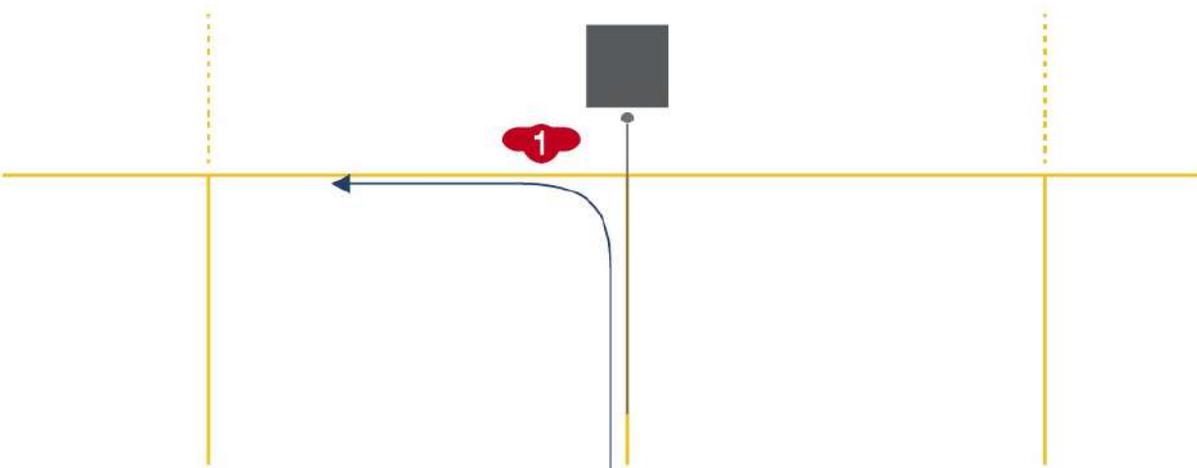
1. Après le coup de sifflet final



2. Début par les remerciements de l'équipe du côté B



3. Fin par les remerciements de l'équipe du côté A



Modification spéciale COVID-19 :

Après la fin du match, l'arbitre reste à sa position au poteau, jusqu'à ce que tous les joueurs se soient salués. Ensuite il se dirige vers la table des marqueurs. L'arbitre doit alors immédiatement mettre son masque et respecter la distance de 1,5 mètres. Le contrôle final de la feuille se fait avec un masque buccal. Aucune poignée de main ne sera donnée.

Après la fin du match, chaque équipe se place sur sa ligne des 3 mètres et applaudit l'adversaire. Aucune poignée de main ne sera donnée. Les points 2 et 3 ci-dessus sont donc temporairement annulés.

Add-ons spéciaux COVID-19

Arrivée dans la salle et salutations :

- Suivez les trajets définis par les salles pour vous rendre à votre place et rejoindre votre vestiaire ;
- Chaque salutation se fait sans contact. Aucune poignée de main ne sera donnée. Et encore moins une embrassade ou une accolade.

Préparation :

- L'équipe locale s'assure que le matériel (tablette, toise, ballons de match,...) est désinfecté avant que l'arbitre ne le vérifie.
- Dans le cas où le filet et/ou les antennes ne sont pas correctement placés, l'arbitre le fera ajuster par quelqu'un de l'équipe locale.

Présentation officielle :

- La présentation officielle se déroule directement après le toss et signature de la feuille électronique par les capitaines et coachs ;
- Les joueurs doivent être en tenue de match ;
- L'arbitre se positionne sur la ligne latérale, coté table de marque et côté A, proche du filet ;
- Les joueurs se positionnent sur leurs lignes de fond respectives dans l'ordre suivant, en démarrant côté table de marque : capitaine, libéro, joueurs, second libéro ;
- Au coup de sifflet de l'arbitre, les joueurs se déplacent vers l'avant (pas en file indienne) jusqu'à la ligne des 3 mètres et saluent leurs adversaires d'un geste de la main. Aucune poignée de main ne sera donnée ;
- Au second coup de sifflet de l'arbitre, les joueurs retournent près de leurs bancs respectifs ;
- Une fois que tous les joueurs ont quitté le terrain, le premier arbitre siffle le début de l'échauffement officiel au filet.

Changement de côté :

- Si les deux capitaines sont d'accord, les équipes peuvent conserver le même côté durant l'entièreté de la rencontre. L'arbitre doit leur poser la question au début du toss. Il conviendra dès lors d'en avvertir immédiatement le marqueur. Dans ce cas, les équipes DOIVENT conserver le côté qu'ils occupent au moment du toss et les capitaines ne bénéficient plus que du choix du service ou de la réception.
- Après le coup de sifflet et l'exécution du geste 9 par l'arbitre, les équipes (y compris les joueurs de réserves et tous les autres membres des équipes en ce qui concerne l'équipe côté B) s'alignent sur la ligne de fond de leurs camps respectifs en possession de leur matériel (bouteilles, sacs, etc...). Les joueurs au jeu sont autorisés à récupérer eux-mêmes leurs effets ;
- Une fois les deux équipes en place, l'arbitre siffle et exécute le geste 3. Les équipes (y compris les joueurs de réserves et tous les autres membres des équipes) contournent le terrain dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : derrière la chaise d'arbitre pour l'équipe côté B, devant la table des marqueurs pour l'équipe côté A ;
- C'est l'équipe qui arrive sur le nouveau banc de touche qui doit désinfecter ce lieu avant de prendre place ;
- Cette directive s'applique également au changement de côté du 5^{ème} set lorsque la première équipe atteint 8 points, et lorsque suite à un toss une équipe choisit le côté adverse (dans ce dernier cas spécifique, l'équipe côté A n'est pas obligée de s'aligner sur sa ligne de fond et peut patienter dans sa zone libre près de son banc de touche que l'arbitre autorise le changement de côté. L'arbitre quant à lui veillera à se positionner à 1,5 mètres à l'intérieur du terrain de jeu, le temps que la totalité de l'équipe côté A soit passée du côté B afin de maintenir la distanciation de sécurité durant la procédure) ;

Remplacement :

- Les plaquettes de remplacement numérotées ne seront pas utilisées. L'arbitre veillera à gérer le rythme des remplacements afin de s'assurer que le marqueur a bien pu prendre connaissance des numéros des joueurs concernés par le remplacement ;
- En cas de remplacements multiples, les joueurs doivent toujours entrer dans la zone de remplacement en même temps, comme décrit dans la règle 15.10.4 des Règles de Jeu

Internationales. L'arbitre veillera cependant à ce que les joueurs laissent un champ de vision suffisant au marqueur pour prendre connaissance clairement des numéros des joueurs concernés par chaque remplacement.

Port du masque :

- L'arbitre porte son masque depuis son entrée dans la salle jusqu'après l'échauffement officiel au filet. Exception à la règle : si l'arbitre doit donner un coup de sifflet, il peut retirer brièvement son masque ;
- Avant, pendant et après le match, les officiels suivants portent le masque :
 - Le(s) marqueur(s) (+ la personne au marquoir si ce n'est pas le marqueur officiel qui le gère)
 - Le délégué au terrain
- Pendant le match, les membres d'équipe suivants portent le masque :
 - Le coach
 - Le coach assistant
 - Le médecin
 - Le soigneur
 - Les joueurs qui ne sont pas au jeu et assis sur le banc (jusqu'à ce qu'ils rentrent sur le terrain de jeu). Les joueurs en zone d'échauffement ne sont pas soumis cette obligation.